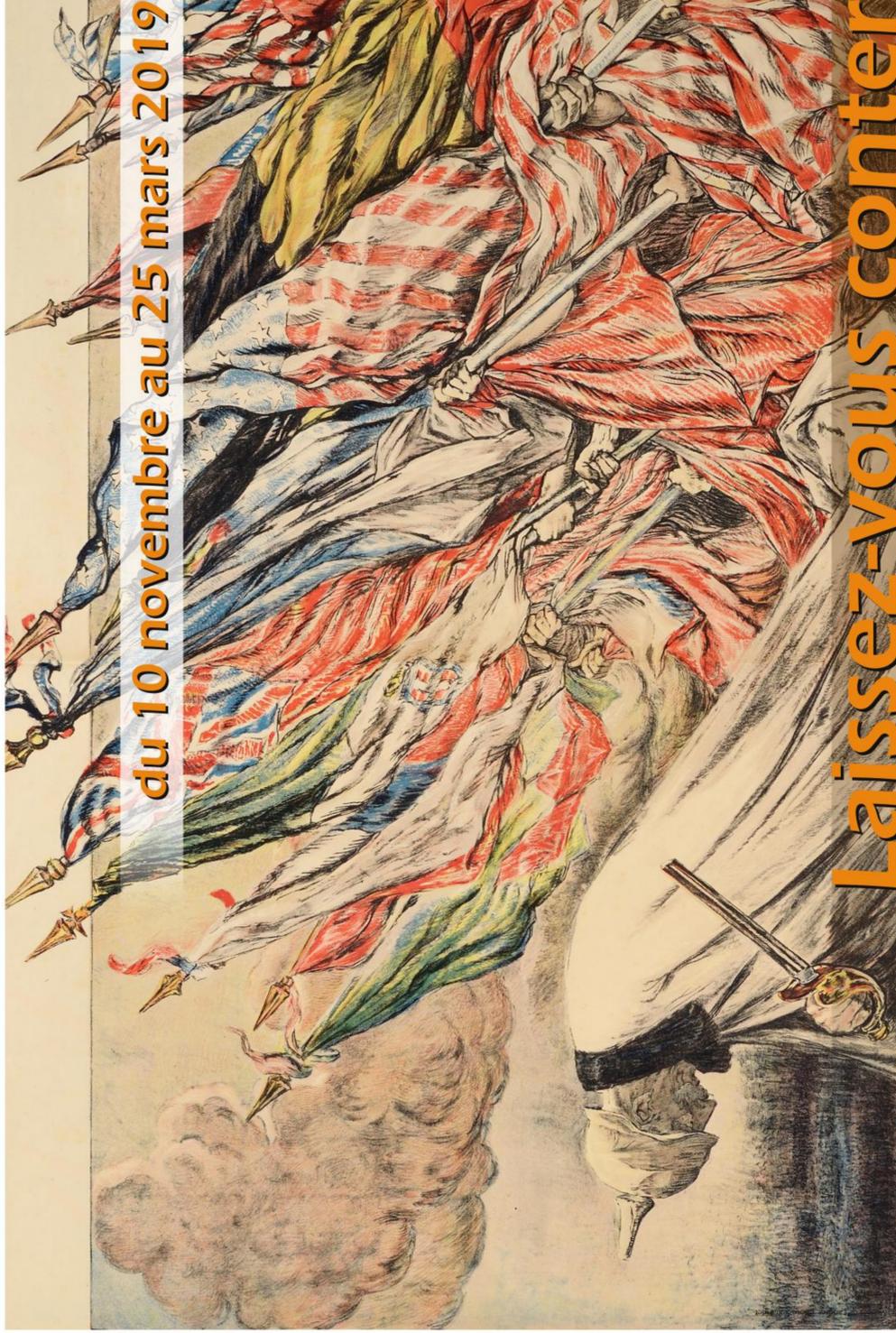


du 10 novembre au 25 mars 2019



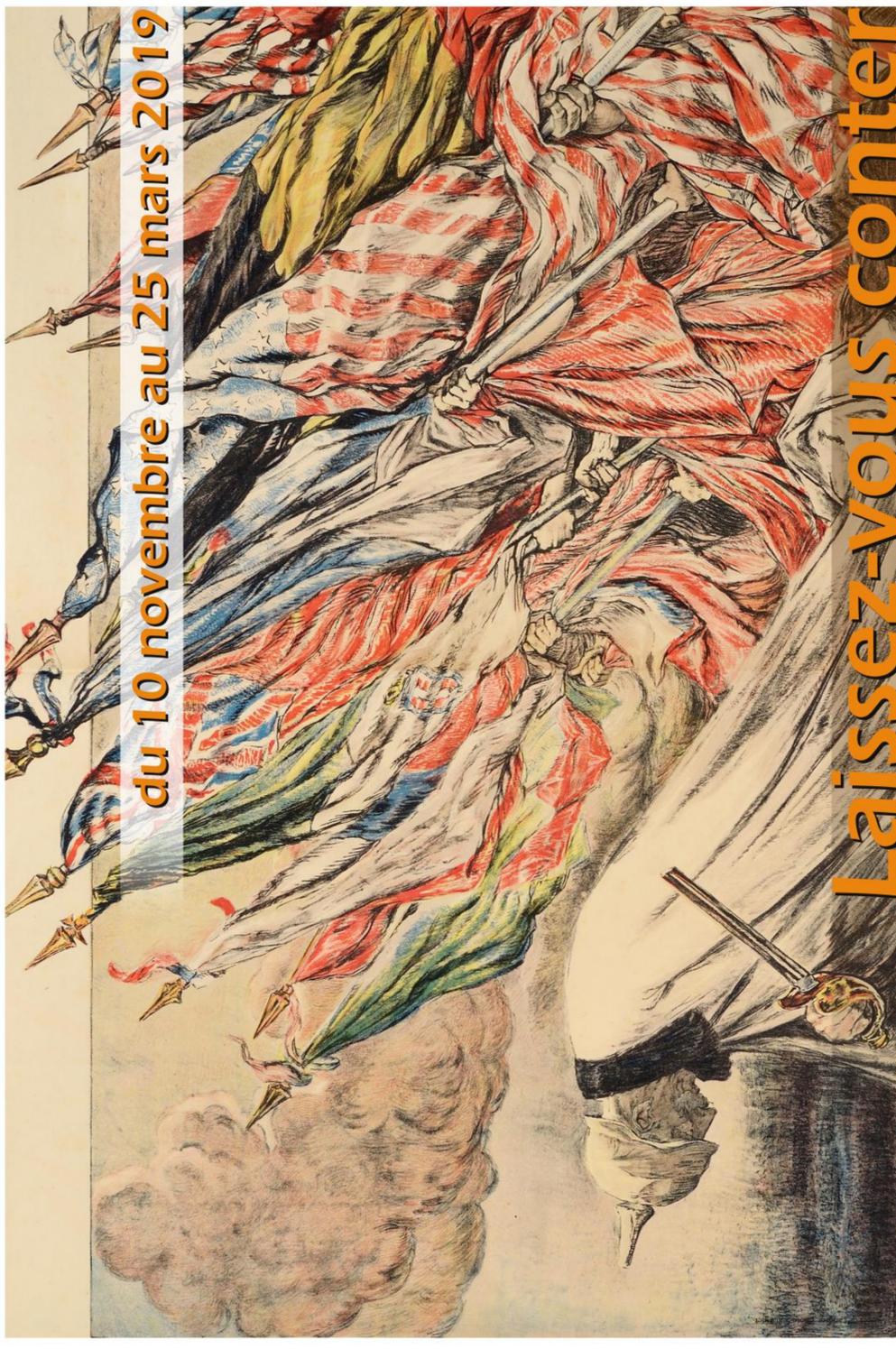
# 14-18 : Laissez-vous conter

## Langres en guerre 2018

Exposition par le service Patrimoine de la Ville de Langres  
salle Colson, jardin de la Maison des Lumières  
Langres  
du mardi au dimanche de 13h30 à 17h30  
Entrée libre



du 10 novembre au 25 mars 2019



# 14-18 : Laissez-vous conter

## Langres en guerre 2018

Exposition par le service Patrimoine de la Ville de Langres  
salle Colson, jardin de la Maison des Lumières  
Langres  
du mardi au dimanche de 13h30 à 17h30  
Entrée libre



# Laissez-vous conter 14-18 : Langres en guerre 2014-2018



Reims. Rue Colbert ; au fond façade de l'Hôtel de Ville.  
22 août 1917. Source : coll. La contemporaine.  
Depuis le début de la guerre, Reims est soumise à de nombreux bombardements. La population fuit et passe de 113 000 habitants en 1914 à 17100 en 1917.

## 1917 : le tournant de la guerre

1917 est une année charnière dans le conflit. Entre défection de l'armée Russe sur le front oriental et entrée en guerre des américains, l'issue de la guerre se profile sans pour autant que la victoire n'ait choisi son camp. Dès le mois de février, les nombreuses grèves en Russie vont jeter le pays dans une désorganisation complète qui va se traduire par la révolution bolchevik d'octobre (nuit du 24 au 25 octobre). Le 3 mars 1918, la paix est scellée avec l'Allemagne par le traité de Brest-Litovsk, laissant enfin les coudées franches à l'armée allemande qui porte tous ses efforts sur le front ouest. Côté français, c'est la routine des grandes offensives réclamant toujours plus de matériel et toujours plus d'hommes pour réaliser une utopique percée du front. En décembre 1916, Nivelle avait succédé à Joffre à la tête de l'armée française et décide de poursuivre son projet d'attaque conjointe avec l'armée britannique : la bataille du Chemin de Dames, entre Soissons et Reims. Débutée le 16 avril 1917, la grande offensive se solde le 22 avril par un échec : 40 000 morts côté français pour un gain de terrain quasi nul, et le remplacement de Nivelle (qui hérite du surnom de « Boucher ») par Pétain le 15 mai...



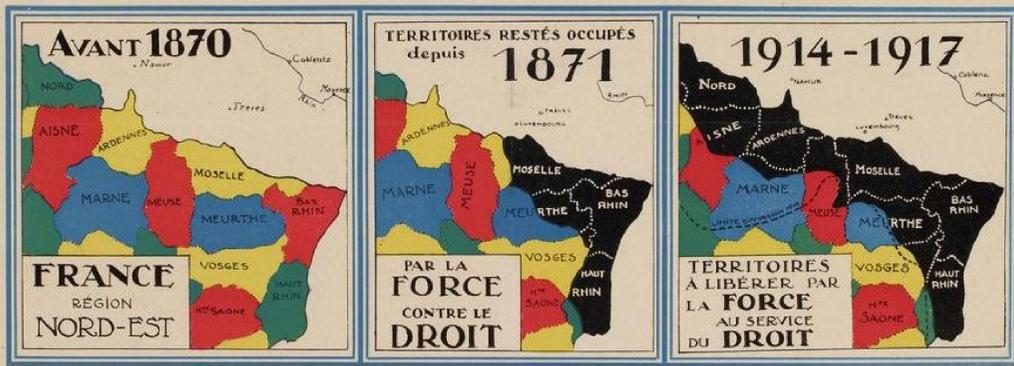
Le Général Nivelle à son bureau. Hôtel de Ville de Souilly. QG de la 2<sup>e</sup> armée. 9 novembre 1916.  
Source : coll. La contemporaine.

La préparation de cette nouvelle offensive jette sur les routes de nombreux évacués, notamment rémois, dont une partie fait étape à Langres. Le Spectateur du 11 avril annonce l'arrivée d'environ 250 femmes, enfants et quelques vieillards hébergés pour vingt quatre heures dans des locaux préparés pour les recevoir. Ils seront ensuite dirigés vers d'autres hébergements, dont une partie dans les villages alentours. Solidaire, la population langroise et en particulier sa frange féminine, leur apporte soutien et réconfort « SUR LA GÉNÉREUSE INITIATIVE DE MME EUGÈNE SIMONEAU », femme du Sous-Préfet. Le 23 juin, une grande soirée artistique au profit des évacués rémois et des prisonniers de guerre langrois est donnée à l'Hôtel de Ville.

A la suite de cette offensive avortée, las de l'inefficacité des décisions de leur état-major, des poilus commencent à perdre patience et un mouvement de mutinerie se propage dans l'armée. Les cas de désobéissance se multiplient jusqu'au mois de juin 1917. Afin de calmer les esprits, Pétain s'attache à revoir les conditions de vie des soldats : augmentation des tours de permissions, amélioration des cantonnement et de l'ordinaire. Dans le même temps, les fauteurs de trouble sont identifiés et, sur les 3500 responsables, 554 écopent d'une condamnation à mort. Une cinquantaine d'entre-eux seront réellement passés par les armes, l'armée ne pouvant se passer d'hommes si elle veut tenir ses lignes. La bataille du Chemin des Dames se poursuit jusqu'au 24 octobre avec un bilan humain de 200 000 combattants français morts au combat. C'est un échec cuisant pour l'armée française et un aveu d'impuissance qui fera dire à Pétain « J'attends les chars et les américains » le 17 décembre 1917.



Compiègne. Au Palais : au G.Q.G. ; Général Pétain dans son cabinet de travail. 9 septembre 1917.  
Source : coll. La contemporaine.



**POURQUOI** la libération des départements français occupés par les Allemands depuis 1870 doit-elle être revendiquée au même titre que celle des départements envahis depuis 1914 ?

**PARCE QUE** 1° Ils sont Français par leur libre volonté solennellement exprimée par leurs représentants pendant la Révolution Française, le 14 Juillet 1790. Ils n'ont jamais cessé de protester depuis 1871 contre leur arrachement à la mère-patrie ;

2° Le traité de Francfort a été rompu lorsque

**L'ALLEMAGNE A DÉCLARÉ LA GUERRE**

Détail d'une affiche éditée par "La Ligue Française" en 1917. Coll. Musées de Langres

### Un patriotisme exacerbé

Alors qu'au début de la guerre le patriotisme n'avait pas besoin d'être encouragé, un mouvement pacifiste monte en puissance au fur et à mesure que le conflit s'enlise. Afin d'entretenir le culte de la nation, la « Ligue française pour la défense des intérêts vitaux de la France et de ses colonies », créée le 30 mars 1914, essaime ses sections sur l'ensemble du territoire. La ligne éditoriale de son bulletin, clairement conservatrice, se veut toutefois apolitique et a-religieux. En juin 1917, M. Jacotin, Président de l'Union commerciale à Langres est nommé délégué de l'arrondissement. Au mois d'octobre, une réunion patriotique a lieu à Langres, suivie par de nombreux militaires. Le délégué général de la Ligue, M. Emile Hinzelin donne à cette occasion une conférence et obtient un vif succès auprès de l'assemblée en prônant « LA NÉCESSITÉ DE POUSSER LA GUERRE JUSQU'À LA VICTOIRE INTÉGRALE, DE RESTITUER L'ALSACE ET LA LORRAINE À LA FRANCE SANS CONSULTATION D'AUCUNE ESPÈCE ; ENFIN, DE RENDRE IMPOSSIBLE TOUTE AGRESSION NOUVELLE DE L'ALLEMAGNE EN BRISANT LA PUISSANCE MILITAIRE DE BERLIN. » (La Ligue Française, Bulletin d'octobre 1917, Bibliothèque Nationale de France)

Au début de l'année 1918, le secrétaire de la Section de la Ligue de Langres, M. Geoffroy, expose son plan de propagande par canton, basé sur la distribution de tracts, l'entretien de correspondances privées et la mise en place de conférences dans les villages. Ces dernières sont données dans les communes aux alentours de Langres par M<sup>e</sup> Xavier Lavocat, avocat à Langres. Elles permettent à la fois de recruter de nouveaux adhérents et de créer de nouvelles sections.

Le déroulement des réunions est toujours le même : présentation de la Ligue et de ses valeurs, compte-rendu des actions entreprises, suivi d'une conférence. Le compte-rendu de la séance organisée à Aprey le 4 mai 1918, publié dans Le Spectateur du 9 mai, retranscrit les propos tenus par les différents intervenants et notamment ceux du capitaine Stouff : « IL DÉPLORA LA CRISE DE LA DÉPOPULATION, LAQUELLE EST LE FLÉAU DE NOTRE PAYS. « IL FAUT REMONTER LE COURANT » S'ÉCRIA-T-IL. FAISANT APPEL AU CŒUR DES MÈRES, IL LEUR DÉMONTRA LES BEAUTÉS DE LA MATERNITÉ ; LA PLACE DE LA FEMME AU FOYER ET NON À L'USINE OU À L'ATELIER. « JEUNES FILLES, DIT-IL, C'EST À VOUS QUE LE M'ADRESSE PARTICULIÈREMENT. MARIEZ-VOUS POUR AVOIR DES ENFANTS, ET SURTOUT PENSEZ AUX MUTILÉS. » De son côté, le conférencier M<sup>e</sup> Lavocat axa son propos sur la nécessité, une fois la victoire obtenue, de faire payer à l'Allemagne les réparations des dommages subis. Et de conclure dans une envolée patriotique : « LA FRANCE VAINCRA PARCE QU'ELLE A UNE HISTOIRE, PARCE QU'ELLE A TOUJOURS VAINCU, PARCE QUE LA FRANCE EST LE FLAMBEAU, LE PORTE-DRAPEAU DU MONDE ENTIER. »

Une autre institution populaire, créée en 1915, se donne pour objectif de soutenir le moral des soldats : les mairaines de guerre. Lancée par l'association de La Famille du Soldat afin d'entretenir des correspondances épistolaires avec les poilus coupés de leurs proches, cette œuvre de patriotisme est peu à peu dénigrée. Accusées de mauvaises mœurs, touchées parfois par la mort de leurs filleuls, déçues par leur rencontre, les mairaines font face dès 1916 à une crise des vocations. En janvier 1918, le Spectateur relaie toutefois la demande de deux soldats belges « DONT LES PARENTS SONT EN BELGIQUE OCCUPÉE, ET QUI, AU FRONT DEPUIS LE DÉBUT DE LA CAMPAGNE, N'ONT AINSI AUCUNES RELATIONS EN FRANCE ». Quelques jours plus tard, le journal signale qu'« UNE COMMÉRÇANTE DE LA VILLE, QUI DÉSIRE GARDER L'ANONYMAT, A VERSÉ À LA MAIRIE LA SOMME DE 10 FRANCS POUR ÊTRE ENVOYÉE PAR MOITIÉ À CES DEUX INTÉRESSANTS FILLEULS SANS MARRAINES. »

## SOUVENEZ-VOUS !



### Affiche de la Ligue : SOUVENEZ-VOUS !

Fernand-Louis GOTTLOB. 1917 ? Coll. Musées de Langres. Autre organe de propagande, la Ligue SOUVENEZ-VOUS ! prône clairement la rancœur après la guerre.

Laissez-vous conter  
14-18 : Langres en guerre  
2018



# Laissez-vous conter 14-18 : Langres en guerre



Soldats américains à l'usine élévatoire de Brevoines. Salle des chaudières.  
14 avril 1919. Signal Corps. National Archives USA.  
Lorsque le charbon vient à manquer en 1917, certains services comme l'adduction d'eau  
sont arrêtés faute de combustible.

## Effort de guerre

La population est d'avantage préoccupée par la pénurie que par la situation sur le front. Au début du mois de mars 1917, les carnets de sucre sont distribués à la mairie sur présentation des documents établissant l'identité des membres du foyer (carte d'électeur, livret militaire, livret de famille, feuille d'impôts, carte d'allocation). La ville a été divisée en sept quartiers pour éviter l'encombrement et les commerçants sont invités à déclarer leurs stocks (Le Spectateur du 4 mars 1917). La distribution des carnets est arrêtée au 10 du même mois. Au mois d'avril 1918, ces cartes de sucre sont remplacées par des cartes d'alimentation qui concernent également l'approvisionnement en pain. Le gouvernement instaure également deux jours sans viande par semaine afin de réserver les protéines animales aux soldats.

Au mois de février 1917, le cinéma Pathé place Ziegler informe ses clients par voie de presse que « MANQUANT MOMENTANÉMENT D'ESSENCE, LES REPRÉSENTATIONS DU MERCREDI ET DU JEUDI SONT SUSPENDUES JUSQU'À UNE DATE ULTÉRIEURE. » (Le Spectateur). Le 7 mars, un avis municipal indique la restriction de distribution du gaz entre 17h et 22h. Lorsque le charbon vient à manquer, les industriels, commerçants et particulier doivent déclarer en mairie leurs stocks supérieurs à 30 jours d'utilisation.

Cette pénurie touche bientôt d'autres services, notamment la crémaillère ou, plus grave, la distribution d'eau. A partir du 22 mars, le fonctionnement de l'usine élévatoire de Brevoines est par conséquent limité à deux créneaux horaires : « LE MATIN, DE 7H À 10H. ; LE SOIR, DE 4 À 6H. » (Le Spectateur du 23 mars 1917).

Tous les produits de première nécessité subissent des restrictions et, malgré les contrôles récurrents effectués auprès des commerçants, le service de répression des fraudes note en mai 1917 une proportion de 54 % d'infraction aux lois et arrêtés sur les quelques 300 échantillons prélevés. Ces entorses concernent surtout les farines et leur taux d'extraction mais également le lait frelaté par mouillage. Certains fournisseurs semblent être devenus coutumiers du fait. Le Spectateur du 29 août 1917 relate l'intervention du commissaire de police Beudez chez une revendeuse rue Gambetta. Alors qu'il souhaitait prélever « UN ÉCHANTILLON DU LAIT QUE LIVRAIT SA VIEILLE CONNAISSANCE, MME MOREAU DE SAINTS-GEOSMES [...] CETTE DERNIÈRE S'EST OPPOSÉE CETTE FOIS ENCORE À L'OPÉRATION, EN RENVERSANT LE CONTENU DE SON CHAUDRON SUR M. BEUDEZ, LE BRIGADIER TAULLE ET L'AGENT DUMONT. IL A FALLU ENGAGER UNE VÉRITABLE LUTTE POUR RÉUSSIR À S'EMPARER DU CHAUDRON. ENVIRON UN LITRE DE LAIT QUI Y RESTAIT A ÉTÉ SAISI ET ENVOYÉ AUX FINS D'ANALYSE. POURQUOI CETTE LAITIÈRE [...] S'OPPOSE-T-ELLE TOUJOURS À LA VÉRIFICATION DU LAIT QU'ELLE APORTE AUX LANGROIS ? »



Crémaillère stationnée à la gare basse vers 1900.  
Coll. Musées de Langres.  
Inaugurée en 1887, la crémaillère a tout juste 30 ans en 1917. Cependant, à de nombreuses reprises  
au cours du conflit, le service est interrompu pour des problèmes techniques ou par manque de combustible.

# Laissez-vous conter 14-18 : Langres en guerre 2018



Place Saint-Didier et rue de la Coutellerie en 1898.,  
Photo A. Tallon. Coll. particulière.

## Lutter contre l'inflation

Sur les étals du marché, la pénurie est entretenue par une pratique qui tend à se généraliser. Afin de s'approvisionner sans attendre, « QUANTITÉ D'ACHETEURS VONT À LA RENCONTRE DES MARCHANDS À LEUR ARRIVÉE EN VILLE ». L'adjoint faisant office de maire (mobilisé), M. Rebourset, est obligé de prendre un arrêté interdisant « À TOUTE PERSONNE D'ALLER, DANS LES LIMITES DE L'OCTROI, À LA RENCONTRE DES MARCHANDS QUI VIENNENT APPROVISIONNER LE MARCHÉ [...] ET DE SE LIVRER À TOUTES OPÉRATIONS DE NATURE À EMPÊCHER LES DENRÉES DE PÉNÉTRER ET D'ÊTRE EXPOSÉES À LA VENTE SUR LE MARCHÉ. » (Le Spectateur du 17 juin 1917)

Afin de juguler ces débordements, et de lutter contre l'inévitable hausse des prix qui ne fera que s'accroître avec le cantonnement des troupes américaines, la municipalité propose à la vente certains produits de première nécessité. Ainsi charbon, riz, pâtes alimentaires, saindoux, viande congelée, vin, pomme de terre et œufs sont régulièrement disponibles à des prix abordables dans le hall de la mairie, au marché couvert ou au syndicat agricole. Le Spectateur du 10 février 1918 annonce dans ses colonnes « QU'UNE NOUVELLE VENTE MUNICIPALE D'ŒUFS AURA LIEU, AU PRIX DE 3 FRANCS LA DOUZAINÉ, DANS LES PREMIERS JOURS DE LA SEMAINE. COMME LA DERNIÈRE FOIS, LES JOURS ET HEURES DE CETTE VENTE SERONT ANNONCÉS PAR LE TAMBOUR DE VILLE. »

L'instituteur de l'école de filles du Boulevard de la République signale dans ses cahiers une vente d'œufs et de pommes de terre le 11 septembre 1918. Malgré la fin de la guerre, le même indique au 7 mai 1919 : « UNE VENTE DE VIANDE CONGELÉE A ÉTÉ ORGANISÉE HIER, ELLE SE FERA ORDINAIREMENT CHAQUE SEMAINE. » (Archives Départementales de la Haute-Marne (ADHM)) De leur côté, en avril 1919, les militaires s'organisent en coopérative de consommation de garnison, installée à côté du Cercle militaire. Elle est également accessible, moyennant le paiement de la cotisation, aux réformés pour blessure de guerre ainsi qu'aux veuves de guerre.

La justice prononce des condamnations à des peines exemplaires contre ceux qui contreviennent à la législation sur les prix. A l'audience du tribunal correctionnel de Langres le 22 août deux affaires concernant des coquetiers (marchand d'œufs et de volailles). « POUR AVOIR PROVOQUÉ LA HAUSSE SUR LES ŒUFS DANS DIVERS PAYS AUX ALENTOURS », Jean Couture, de Langres, et un autre coquetier de la région sont condamnés respectivement à une amende de 1 500 fr et de 1 000 fr et tous deux à 4 jours de prison. Le journaliste enfonce le clou : « AVIS AUX AMATEURS, VENDEURS COMME ACHETEURS, QUI PROVOQUENT LA HAUSSE SUR LES DENRÉES ALIMENTAIRES. D'AUTRES AFFAIRES DE CE GENRE SONT INSCRITES AU RÔLE ET PASSERONT PROCHAINEMENT. » (Le Spectateur du 25 août 1918)



Intérieur du marché couvert vers 1890.

Photo Victor Petit. Coll. particulière.

Pendant la Grande Guerre, le marché couvert est un lieu de convivialité.

Fréquenté par la population qui vient y faire ses achats, il sert aussi occasionnellement de salle de bal.



# Laissez-vous conter 14-18 : Langres en guerre 2014-2018



**La station de pompage des Franchises.**  
14 avril 1919. Signal Corps. National Archives USA.  
Afin d'alimenter leur hôpital installé aux Franchises, les Américains aménagent une station de pompage sur la Marne.

## L'usine de distribution d'eau pendant la Grande Guerre

En 1880, la ville se dote d'un système de distribution d'eau alimentant des bornes fontaine dispersées dans le centre et à la citadelle. Un château d'eau est installé place Bel'Air et une station de pompage à Brevoines. Dans le compte-rendu du conseil municipal publié dans le Spectateur du 22 avril 1917, il est stipulé que les installations ont fait l'objet d'un rapport du contrôleur des mines. Ce dernier indique que « LE MATÉRIEL EST DÉJÀ BIEN USAGÉ, QUE LES CHAUDIÈRES N° 1 ET 2 SONT EN MAUVAIS ÉTAT, ELLES DATENT EN EFFET DE 1882, ET N'ÉTAIENT PAS NEUVES LORS DE LEUR INSTALLATION. » Le conseil municipal envisage de remplacer les deux machines défectueuses par une neuve pour la somme de 20 000 francs. Le 8 juin 1917, le même journal indique « QU'AU LIEU DE FAIRE L'ACQUISITION D'UNE MACHINE NEUVE ON FERA RÉPARER ET REMETTRE À NEUF LES ANCIENNES. »

Loin de ménager le matériel, les Langrois et en particulier les militaires profitent des créneaux horaires de fonctionnement pour s'approvisionner, vidant ainsi le château d'eau au point que « CERTAINS SOIRS, ON NE PEUT PLUS S'EN PROCURER. »



**Le château d'eau place Bel'Air.**  
Vers 1900. Coll. particulière.



**Salle des chaudières de l'usine de filtration des Franchises.**  
14 avril 1919. Signal Corps. National Archives USA.



**Emplacement de la station de pompage des Franchises.**  
Abandonné après la guerre par les Américains, le bâtiment n'existe plus, sans doute démolé au moment de la construction d'un pont.

Le 17 mai 1918, un projet de convention est présenté au conseil municipal afin de confier l'approvisionnement en eau à l'armée américaine, installée à Langres à la fin de l'année 1917. Le 33<sup>e</sup> régiment du Génie américain est donc affecté à la gestion de l'usine de Brevoines et crée en parallèle une station de pompage et de filtration sur la Marne. La convention stipule en outre que les alliés s'engagent à fournir le combustible nécessaire au bon fonctionnement des machines, que la ville continue à percevoir le montant des abonnements et que toute modification apportée aux installations sera remise à l'armée ou à la ville au moment du départ des alliés. Le personnel municipal affecté à l'usine de Brevoines est également formé à toute nouvelle installation aménagée par les Américains. En échange, « LA VILLE S'ENGAGE À NE RÉCLAMER AUCUN PAIEMENT NI À L'A.A. [Armée Américaine] NI À L'A.F. [Armée Française] POUR L'EAU CONSOMMÉE PAR LES TROUPES ALLIÉES » (Délibération du Conseil Municipal du 17 mai 1918).



**Intérieur de la station de pompage des Franchises.**  
14 avril 1919. Signal Corps. National Archives USA.

# Laissez-vous conter 14-18 : Langres en guerre 2014-2018



L'usine élévatoire de Brevoines.  
14 avril 1919. Signal Corps. National Archives USA.  
Converti en habitation, le bâtiment existe encore aujourd'hui sur la route de Brevoines.

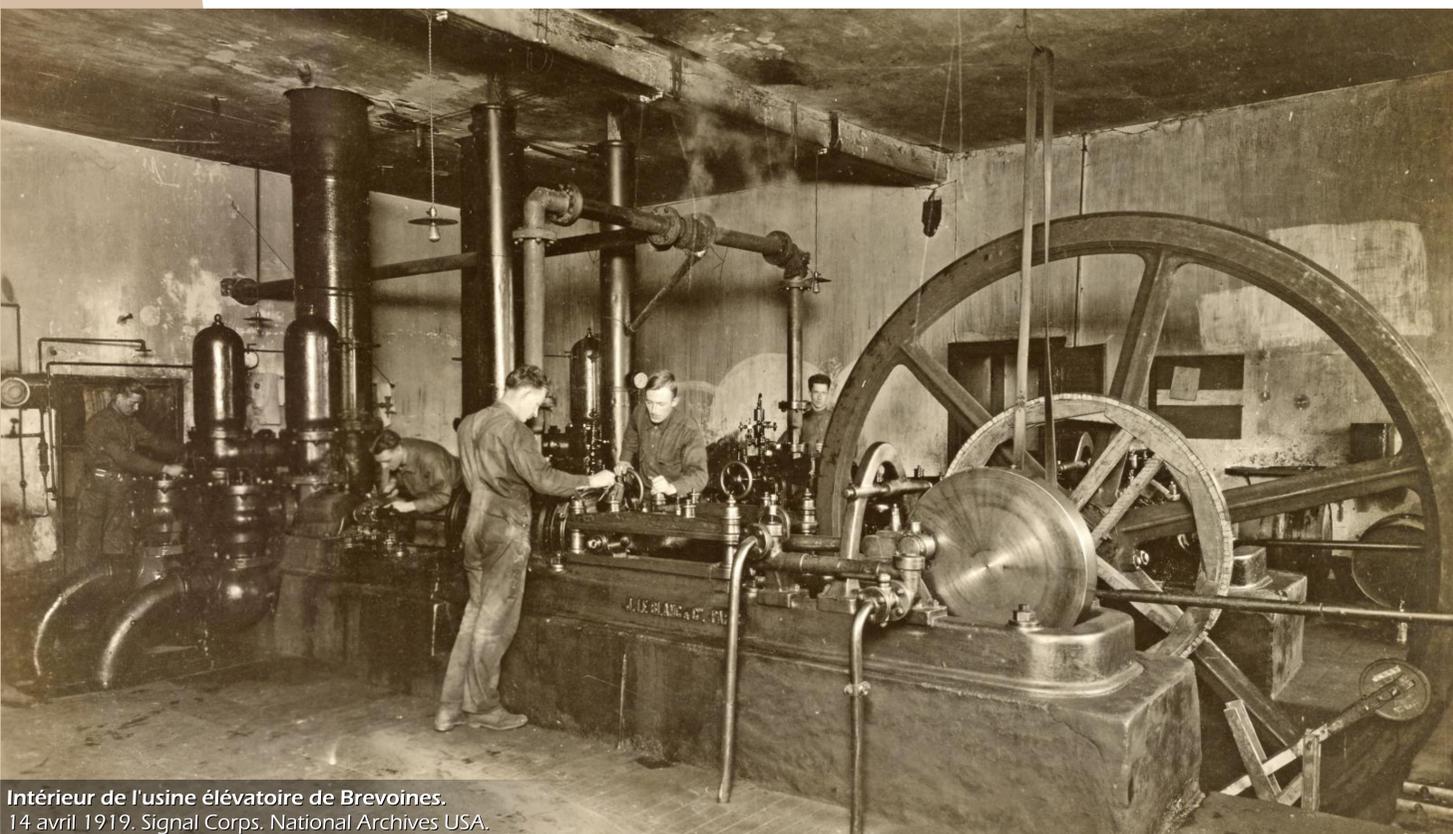
Au début de l'année 1919, les problèmes d'alimentation en eau sont récurrents. D'après le communiqué publié par la municipalité dans le journal *En Avant* du 2 mars, « UN COUP DE FEU A MIS LA CHAUDIÈRE PRINCIPALE HORS D'USAGE. » Le Génie américain effectue des réparations pour colmater le trou consécutif à l'incident. Il est fort probable que les machines, déjà anciennes et réparées en 1917, n'ont pas supporté les sollicitations de l'armée américaine...

La situation est finalement rétablie jusqu'à ce qu'une nouvelle pénurie se déclare au mois de mai 1919, au grand désespoir des concessionnaires qui menacent de ne plus payer pour un service non efficient. Cependant, la municipalité en charge des concession n'a plus la maîtrise de l'adduction d'eau et ne peut intervenir. Au début du mois de juin, le départ des Américains est annoncé et la municipalité se prépare à reprendre la gestion de l'usine de Brevoines. La Haute-Marne Nouvelle du 18 juin 1919 fait la lumière sur les raisons de la pénurie : l'administration américaine « A DEPUIS DEUX JOURS REMIS LE SERVICE À LA VILLE ET L'ON S'EST ALORS APERÇU QUE NOS « ASSOCIÉS » AVAIENT LAISSÉ LA MACHINERIE DE L'USINE ÉLEVATOIRE DANS UN ÉTAT LAMENTABLE. DEUX MACHINES SUR QUATRE SONT HORS DE SERVICE OU À PEU PRÈS ». Le 22 juin, le journal précise : « DES CHAUDIÈRES PERCÉES COMME DES ÉCUMOIRES, DES POMPES LANÇANT L'EAU PARTOUT, SAUF DANS LA CANALISATION. BREF IL FAUT TOUT RETAPER ET L'ÉQUIPE DE LA VILLE S'Y EMPLOIE DÈS MAINTENANT AVEC ARDEUR. »

Le reproche est facile, mais pourquoi les Américains auraient-ils investi là où la municipalité avait choisi quelques années plus tôt de procéder à une simple réparation ?

Ces interruptions longues et répétées de la distribution avaient donné aux Langrois de mauvaises habitudes. Si bien que le 25 juin 1919, le Maire fait passer un communiqué rappelant l'interdiction d'utiliser l'eau des bornes fontaines pour des activités industrielles, commerciales, d'arrosage de jardins, de lessivages, etc. Tout semble revenu dans l'ordre jusqu'au 7 septembre où un nouvel avis émanant de la mairie stipule que « LA SÉCHERESSE PERSISTANTE OBLIGE LE SERVICE DES EAUX À SUPPRIMER UN CERTAIN NOMBRE DE BORNES FONTAINES DONT LA FERMETURE SERA FAITE À TOUR DE RÔLE ». La pénurie serait cette fois liée aux sources elles-mêmes qui, d'après le journal du 10 octobre ont dévié de leur parcours souterrain « SI BIEN QUE LEUR DÉBIT EST À L'HEURE ACTUELLE INSUFFISANT. DES TRAVAUX S'IMPOSENT DONC POUR ESSAYER DE LES RAMENER À LEUR DÉBIT NORMAL. » A croire que le sort s'acharne...

En définitive, les investigations révèlent que les canalisations étaient simplement bouchées par des racines qui empêchaient l'eau d'arriver jusqu'aux machines. La polémique est close, mais ce dossier aura fait couler... beaucoup d'encre !



Intérieur de l'usine élévatoire de Brevoines.  
14 avril 1919. Signal Corps. National Archives USA.

# Laissez-vous conter 14-18 : Langres en guerre 2014-2018



Fête du 14 juillet 1919 ou fête de la Victoire avenue des Champs Elysées. Mutilé de guerre vendant des insignes. Source : coll. La contemporaine.

## Prendre en charge les blessés

Depuis le début du conflit, les « victimes de guerre » se multiplient. Ce terme générique désigne les évacués, les veuves et orphelins mais aussi les mutilés. Ces derniers se voient réserver des emplois dans l'administration publique par la loi du 17 avril 1916. Les annonces, émanant le plus souvent de l'administration militaire, sont relayées dans la presse. Ainsi, le dépôt du 31<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pieds de Langres recrute notamment parmi cette catégorie des « SECRÉTAIRES-COMPTABLES, CORDONNIERS, MANUTENTIONNAIRES ET GARDE-MAGASINS » (Le Spectateur du 23 février 1917). Au mois d'avril 1919, le dépôt du Matériel du Génie d'Andilly recrute plusieurs manutentionnaires et « UN GARDIEN CIVIL (MUTILÉ DE GUERRE DE PRÉFÉRENCE) ». Le 9 avril 1919, le journal En Avant publie une offre émanant des coopératives de consommation de Langres pour recruter deux caissiers-comptables ; « LA PRÉFÉRENCE SERA DONNÉE DANS L'ORDRE CI-APRÈS : 1<sup>o</sup> MUTILÉS DE LA GUERRE ; 2<sup>o</sup> VEUVES DE MILITAIRES TUÉS DEVANT L'ENNEMI OU MORTS DES SUITES DE LEURS BLESSURES ; 3<sup>o</sup> AUTRES PERSONNES. »

Ces emplois rémunérés permettent de favoriser la réinsertion des soldats blessés tout en leur prodiguant un salaire. Si les pensions d'invalidité existent depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, elles sont longues et complexe à obtenir du fait de l'apparition de nouveaux types de blessures, non référencées dans les procédures, et du

grand nombre de blessés. Le système est amélioré après guerre avec la promulgation de la loi du 31 mars 1919 qui crée le « droit à réparation » pour le soldat mutilé. Des centres de rééducation voient également le jour ; celui de Lyon créé en 1914 fait figure de pionnier.

Dès 1916, le gouvernement crée un Office national des mutilés et réformés rattaché au ministère du Travail et destiné à venir en aide aux blessés. En 1917, un Office des Pupilles de la Nation vient le suppléer dans la prise en charge des orphelins de guerre. C'est en 1926 seulement qu'un Office du combattant est affecté à la prise en charge des anciens combattants non pensionnés. Ces trois organismes fusionnent en 1926 puis deviennent, en 1946, l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre, ajoutant à ses missions l'aide aux déportés et aux internés.

La prise en compte de l'altération physique du soldat blessé n'est cependant pas suffisante. Nombre de poilus sont marqués psychologiquement par la guerre, comme pourrait en témoigner ce fait-divers rapporté dans Le Spectateur du 13 juin 1917 : « LE SIEUR JEAN MULLER, FORAIN, MUTILÉ DE LA GUERRE, A, SANS PROVOCATION, FAIT DU TAPAGE DEVANT LA TERRASSE DU CAFÉ VINCENT, PLACE BEL'AIR, MENAÇANT DE SES BÉQUILLES DES SOLDATS QUI S'Y TROUVAIENT, ET ENSUITE A DONNÉ UN COUP DE POING À UN CANONNIER NOMMÉ SCHONG, QUI OCCASIONNA A CE DERNIER UNE BLESSURE À LA LÈVRE INFÉRIEURE ». Agressivité ou ressentiment ? De même, plusieurs cas de soldats dont le corps est retrouvé dans le canal peuvent indiquer une fragilité psychologique, dommage collatéral de la guerre. Bien souvent, en effet, l'éloignement lié à la mobilisation et la durée de la guerre brise des couples et des destins.

En complément des nombreux concerts et galas de charité qui se déroulent tout au long du conflit au profit des aveugles, des orphelins et plus généralement de tous ceux qui ont été touchés par la guerre, l'association des blessés, des mutilés et des veuves de guerre de l'arrondissement de Langres voit le jour le 27 février 1918 et lance une grande campagne de propagande par canton afin d'expliquer ses statuts et objets. Son siège est situé au 23, rue du Cardinal-Morlot. L'assistance aux victimes est aussi bien financière, administrative pour l'obtention des aides, et judiciaire avec les conseils d'un avocats.



Mutilé écrivant à l'aide d'un appareil spécial sur une machine à écrire de la maison Seidel et Naumann. Cl. Sadap. Source : La contemporaine.





## La fin de l'horreur

Sur le terrain des opérations, l'année 1918 donne l'avantage à l'armée allemande. Avec le retour d'une partie des troupes libérées du front russe, la supériorité numérique est du côté de Ludendorff. D'autant que les Américains ne sont pas encore assez nombreux ni préparés pour s'engager totalement dans la bataille. La première grande offensive allemande est lancée en Picardie au mois de mars 1918. L'objectif de l'état-major allemand est de rompre le front à la jonction entre l'armée britannique et les Français, pariant sur une mésentente entre les deux camps. Pour enrayer ce plan qui est proche de réussir, le général Foch est chargé de « coordonner l'action de toutes les armées alliées sur le front occidental ». Le 6 avril, l'armée allemande est arrêtée à 25 km d'Amiens, notamment grâce à l'intervention des tanks, après une progression de 60 km.

Le 9 avril, l'état-major allemand lance une seconde grande offensive dans les Flandres sur le front britannique. Soutenus par les Français, les alliés tiennent bon et la progression allemande s'arrête à la fin du mois d'avril en ayant conquis 15 km de terrain. Le 27 mai, une nouvelle offensive allemande est lancée au Chemin des Dames, entre Reims et l'Oise et quelques jours plus tard les Allemands prennent Château-Thierry, et traversent la Marne. Mais Ludendorff a considérablement entamé ses réserves et les Allemands sont épuisés. L'attaque est stoppée par manque de ravitaillement, permettant aux alliés de souffler.

Dans un ultime effort, l'armée allemande lance une nouvelle offensive : la « Friedensturm » (la ruée pour la paix). Le 15 juillet, entre Reims et Villers-Cotterêts, les Allemands tentent à nouveau de percer le front. Renseignée sur les intentions allemandes, l'armée alliée échelonne sa défense sur deux lignes et surprend l'ennemi qui ne parvient pas à progresser. Après trois jours de combats, les Allemands n'ayant plus la supériorité en hommes avec l'arrivée massive des Américains, ni en matériel, doivent battre en retraite.

Dès lors ce sont les alliés qui ont la main. Le 8 août une grande offensive est lancée en Picardie et le succès est tel qu'à l'issue de cette journée Ludendorff qualifiera de « jour de deuil pour l'armée allemande » cette débâcle. Épuisés par la succession d'offensives qu'ils avaient menées, les soldats allemands préfèrent se rendre aux alliés quand ils en ont l'occasion. À l'arrière, le moral est au plus bas ; la révolution et la guerre civile couvent à Berlin.

L'offensive générale lancée par les alliés en septembre achève de mettre un terme à une situation inextricable pour l'armée allemande. Lâchée par ses alliés qui perdent pied, l'Allemagne doit faire face à de nombreuses attaques : les Américains réduisent le saillant de Saint-Mihiel du 12 au 15 septembre, les combats font rage au nord de la Somme et dans l'Oise du 17 au 18 septembre, les Anglais en Artois et les Américains en Meuse-Argonne lancent des offensives le 26 septembre... L'armée allemande se replie pourtant en ordre et tente de limiter la casse.

Responsable de cette défaite, Ludendorff démissionne le 26 octobre et le gouvernement envisage de négocier l'armistice. Dès le 3 octobre, un contact avait été pris avec le président américain Wilson pour le prier de prendre en main les négociations dans l'espoir d'obtenir une paix adoucie. Cependant, celui-ci avait répondu avec fermeté, posant en préalable à toute discussion l'abdication du Kaiser Guillaume II. Ce dernier, poussé dans ses derniers retranchements, s'exécute le 9 novembre et passe en Hollande. La république socialiste est proclamée.

Les conditions de l'armistice sont sévères pour l'Allemagne, exsangue après ces cinq années de guerre : évacuation de tous les territoires occupés, de l'Alsace-Lorraine et de la Rhénanie, livraison de 2000 avions, de 30 000 mitrailleuses, de tous les canons, de tous les sous-marins, de 10 000 camions, de 5 000 locomotives afin d'éviter la reprise des opérations. Sans aucune marge de manœuvre, les plénipotentiaires signent le lundi 11 novembre à 5h45 l'armistice dans le wagon-bureau du maréchal Foch à Rethondes. Il prend effet le même jour à 11h du matin.



Affiche de propagande : On ne passe pas !  
1918. Coll. Musées de Langres.

Cette affiche commémore la deuxième bataille de la Marne.

# Laissez-vous conter 14-18 : Langres en guerre 2018



# Laissez-vous conter 14-18 : Langres en guerre



Fête du 14 juillet 1919 ou fête de la Victoire.  
Place de l'Opéra. Défilé des troupes :  
les maréchaux Joffre et Foch.  
14 juillet 1919. Source : La contemporaine.

## Fêter la Victoire

Cahier d'instituteur, Ecole de Filles du 3, place de l'Abbé Cordier.

« L'ARMISTICE – 11 NOVEMBRE 1918

DEPUIS QUELQUES JOURS, ON PARLE DE PAIX.

A 11 HEURES DU MATIN, ON DIT QUE L'ARMISTICE EST SIGNÉ. ON NE PEUT Y CROIRE. A 2 HEURES DE L'APRÈS-MIDI, MR REBOURSET, ADJOINT AU MAIRE, VIENT NOUS ANNONCER LA BONNE NOUVELLE. PUIS LE CLAIRON ET L'APPARITEUR ANNONCENT L'ARMISTICE DANS TOUTES LES RUES. PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE, MR VIENNOT, MAIRE, COMMANDANT DU GÉNIE, JUSTEMENT EN PERMISSION MONTE SUR LE PERRON DE L'HÔTEL DE VILLE PRONONCE UN PETIT DISCOURS QU'IL TERMINE PAR LE CRI DE « VIVE LA FRANCE » QU'IL INVITE LES HABITANTS À RÉPÉTER AVEC LUI. LES CLOCHES SONNENT À GRANDE VOLÉE. TOUT LE MONDE EST DANS LES RUES. ON RIT, ON S'EMBRASSE, ON EST À DEMI-FOU. À L'HÔPITAL 3 LES MALADES SAUTENT, DANSENT. LA VILLE SE PAVOISE RAPIDEMENT. AVEC SURPRISE, ON VOIT REPARAITRE LES LAMPIONS, LES CONFETTIS. L'OMBRE AU TABLEAU CE SONT LES LARMES DES PAUVRES GENS QUI ONT PERDU LES LEURS. GRANDE RETRAITE AUX FLAMBEAUX POUR LES AMÉRICAINS QUI NE MÉNAGENT NI LA MUSIQUE, NI LES CRIS. PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE, DES GENS DANSENT. LE LENDEMAIN, LA MUSIQUE AMÉRICAINE JOUE PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE. » (ADHM)

Cahier d'instituteur, Ecole de Filles du Boulevard de la République, Langres :

« FÊTE DE LA VICTOIRE

SITÔT QUE FUT CONNUE LA SIGNATURE DE L'ARMISTICE, LES DRAPEAUX FRANÇAIS, ET ALLIÉS EN UN CLIN D'OEIL PARURENT À TOUTES LES FENÊTRES. TOUTES LES CLOCHES DE LA VILLE SE MIRENT EN BRANLE. LE SOIR, GRANDE RETRAITE AUX FLAMBEAUX À LAQUELLE PARTICIPA LA MUSIQUE AMÉRICAINE. LE LENDEMAIN, LA MUNICIPALITÉ REÇUT LES OFFICIERS DES ARMÉES ALLIÉES AU GRAND SALON DE L'HÔTEL DE VILLE, OÙ ÉCLATÈRENT LES ACCENTS VIBRANTS DE LA « MARSEILLAISE » ET DU « STAR SPRANGLED BANNER ». » (ADHM)

Date symbolique aujourd'hui, le 11 novembre n'a pas été tout de suite institué comme un repère commémoratif. En effet, le 11 novembre 1919 une seule cérémonie se déroule dans la chapelle des Invalides. Le 11 novembre 1920, le cercueil du soldat inconnu rejoint une chapelle ardente aménagée à l'étage de l'Arc de Triomphe avant d'être enseveli sous ce même arc le 28 janvier 1921. Il faudra attendre le 11 novembre 1922 pour que soit institué un jour de fête nationale, sous la pression des associations d'anciens combattants.

En 1919, deux autres dates avaient retenu l'attention des autorités pour commémorer le conflit : le 14 juillet, en présence des armées alliées à Paris, et le 2 novembre, jour des morts. A Langres, la fête nationale, rebaptisée elle-aussi « Fête de la Victoire » pour l'occasion, se déroule dans l'allée de Blanchefontaine où a lieu la revue des troupes puis la remise des décorations devant une foule nombreuse. Les troupes défilent ensuite sous « UN ARC DE TRIOMPHE DE VERDURE AGRÉMENTÉ DE TROPHÉES GUERRIERS ET ENCADRÉ DE CANONS DE 75, DÛ AU BON GOÛT DE M. MÉOT, ARCHITECTE » (La Haute-Marne Nouvelle du 17 juillet 1919). Enfin, les troupes effectuent une charge à la baïonnette devant la tribune des officiels. L'après-midi est consacré à une fête sportive, toujours dans l'allée de Blanchefontaine et, dans la soirée, un feu d'artifice est tiré avant le bal au marché couvert. Quant au 2 novembre, une foule estimée à 4 000 personnes part de la place de l'Hôtel de Ville pour se rendre au cimetière où se tient une cérémonie. Le cortège regagne l'Hôtel de Ville où les familles de soldats morts pour la France se voient remettre un diplôme et les Orphelins leur carte de Pupille de la Nation.

Officiels se rendant à l'allée de Blanchefontaine.  
Vers 1890. Coll. particulière.

Dès le XIX<sup>e</sup> siècle, Blanchefontaine accueille les revues de troupes.



# Laissez-vous conter 14-18 : Langres en guerre



**Classification Park au camp de Bourg.**  
6 juin 1919. Signal Corps. National Archives USA.

Les Américains du camp de transit des véhicules installé à Bourg sont parmi les derniers à avoir quitté le territoire.

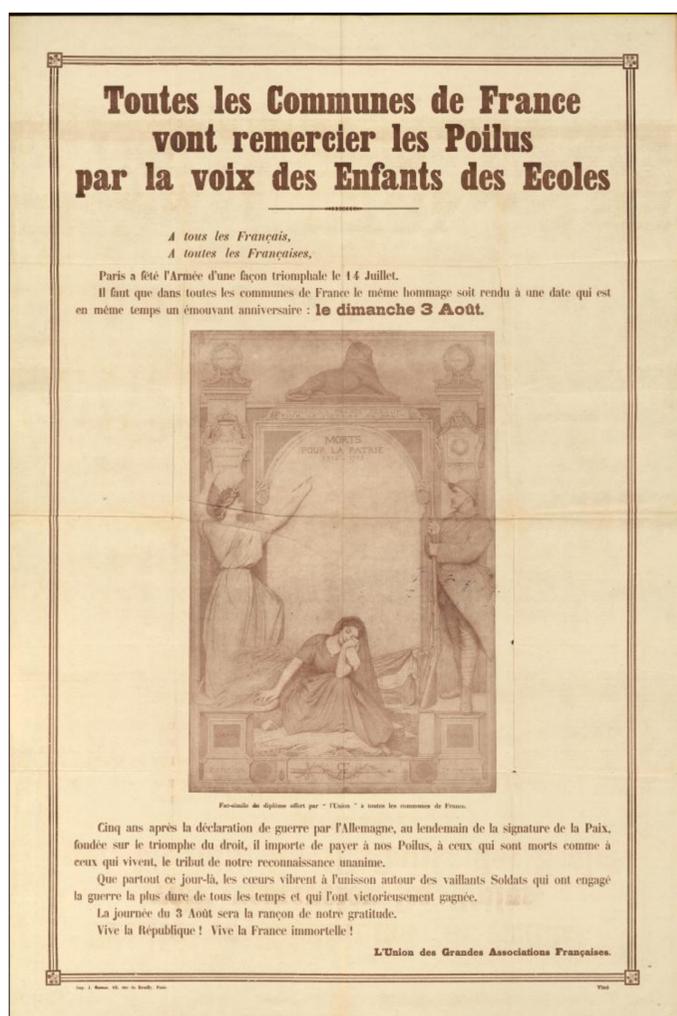
## Fêter la Paix

Autre cérémonie organisée sur l'ensemble du territoire, la Fête du Poilu, appelée aussi Journée de la Reconnaissance nationale, se déroule à la date très symbolique du 3 août 1919 (cinq ans après la déclaration de guerre de l'Allemagne à la France). Organisée par l'Union des Grandes Associations Françaises, elle est suivie par de nombreuses communes qui répondent à cet appel. L'objectif affiché est de « remercier les Poilus par la voix des Enfants des Ecoles ». Ainsi, à Langres, l'allée de Blanchefontaine est à nouveau investie par la population et les officiels. Sur la tribune, les chants patriotiques entonnés par les enfants se succèdent tandis que les officiels lisent les discours prononcés en Sorbonne par « DES HOMMES D'ÉTAT LES PLUS ÉMINENTS, DES PLUS GRANDS PENSEURS ET DES MEILLEURS ÉCRIVAINS DE NOTRE ÉPOQUE » (La Haute-Marne Nouvelle du 6 août 1919). La cérémonie est clôturée par un défilé des enfants devant les tableaux funéraires portant les noms des Langrois morts pour la France.

Mais, à Langres comme ailleurs, une autre journée est fêtée par la population : celle de l'annonce de l'accord de l'Allemagne préalable à la signature du traité de paix. Sous le titre « SOIR DE PAIX », La Haute-Marne Nouvelle du 25 juin retrace la soirée de festivités qui suivit la déclaration officielle prononcée deux jours plus tôt par le Maire : « TOUT LANGRES SE TROUVA DANS LA RUE ET CE FUT UNE EXPLOSION DE JOIE QUI RAPPELAIT CELLE DU 11 NOVEMBRE. AUX DEUX ÉGLISES LES CLOCHES SONNÈRENT À TOUTE VOLÉE, LANÇANT À TOUS LES ÉCHOS LA BONNE NOUVELLE À CEUX QUI L'IGNORAIENT. VERS 9 HEURES CE FUT DU DÉLIRE, DE LA JOIE FOLLE. ON CHANTAIT, ON RIAIT, ON PLAISANTAIT LE BOCHE. DES GROUPES DE SOLDATS, DRAPEAUX EN TÊTE, PARCOURAIENT LES RUES EN CHANTANT. LES ACCENTS DE LA MARSEILLAISE RETENTISSAIENT PARTOUT. UNE NURSE BRANDISSANT UNE BANNIÈRE ÉTOILÉE, EN TÊTE D'UN CORTÈGE D'AMÉRICAINS, OBTENAIT UN RÉEL SUCCÈS DE BRAVOS – À LA MODE FRANÇAISE – ET DE COUPS DE SIFFLETS – À LA MODE D'OUTRE-MER. PAR DESSUS LE HOURVARI DE FOULE EN JOIE, DE TEMPS EN TEMPS UNE GRANDE VOIX ENROUÉE SE FAISAIT ENTENDRE. C'ÉTAIT UN DES CANONS POUSSIFS DE LA CITADELLE QUI ESSAYAIT DE PARLER. »

Le mercredi, les établissements scolaires fermèrent leurs portes, un concert de musique militaire fut donné dans le square Henryot et une grande retraite aux flambeaux était organisée à 20h30. Les soldats en garnison étaient également libérés jusqu'à minuit.

Ces effusions donnent lieu à quelques débordements : des jeunes gens tirent les sonnettes des habitations et s'emparent de drapeaux pavoisant certaines demeures et, plus grave, une rixe place Diderot mêlant Français et Américains (encore présents au camp de Bourg) fait, semble-t-il, de nombreux blessés. Renseignements pris par le journaliste, l'origine de la bagarre provient du geste déplacé d'un soldat du 21<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie envers une infirmière de l'armée américaine. Giflé par la victime et réprimandé par un officier américain, le poilu partit s'enivrer avant de s'en prendre violemment à un groupe d'Américains, allant jusqu'à porter un coup de couteau à l'un d'entre-eux. D'après le Rapport de la Place publié dans la presse, le soldat Mouilleseaux fit l'objet d'une plainte en conseil de guerre. Le général commandant d'armes présenta, lui, ses excuses au commandant américain de Bourg « EN RAISON DES INSULTES D'UN MAUVAIS SOLDAT FRANÇAIS ENVERS UNE INFIRMIÈRE ET DES SOLDATS AMÉRICAINS. »



**Affiche de la Fête du Poilu organisée en 1919**  
Archives municipales, Aix en Provence, .

Cette affiche utilise une reproduction du diplôme de "Mort pour la Patrie" remis à toutes les familles de victimes.

# Laissez-vous conter 14-18 : Langres en guerre



Démobilisation de soldats (S.E.M.R.). Bureaux distribuant les cartes d'alimentation aux démobilisés. 13 février 1919. Source : Coll. La contemporaine.

S'ils ne découvrent pas les conditions de vie à l'arrière, déjà expérimentées lors de permissions, certains poilus vont difficilement accepter de ne pas bénéficier d'un traitement de faveur, eut égard aux sacrifices consenti...

## Retourner à la vie civile

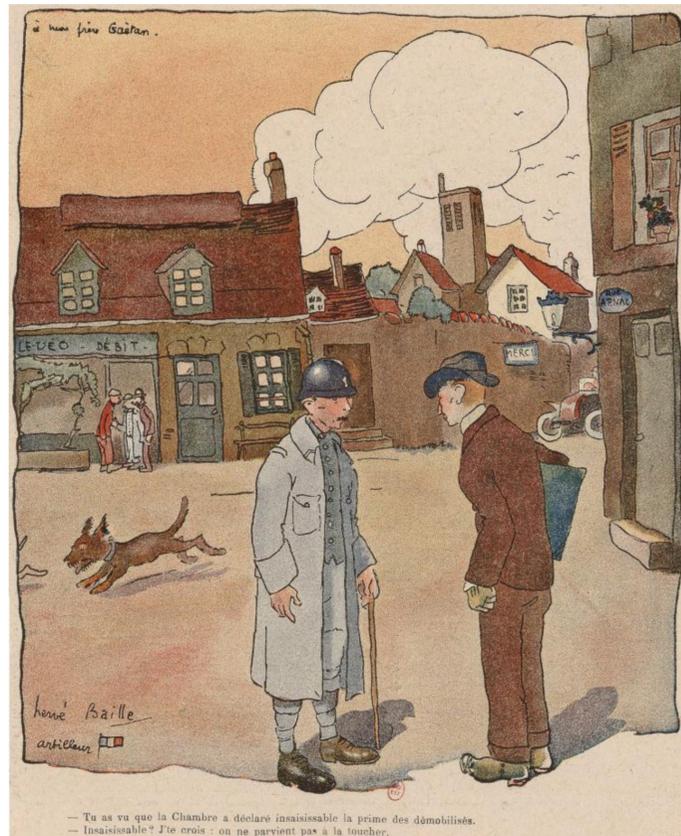
Au-delà de la Victoire, c'est le retour au foyer des mobilisés qui est fêté le 11 novembre 1918 au front et à l'arrière. Pour certains mobilisés de 1914, c'est une longue absence entrecoupée de permissions trop courte qui s'achève avec la guerre. Du moins le pensent-ils...

Le gouvernement ne voit pas les choses de la même façon et souhaite conserver une armée puissante pour maintenir la pression sur l'Allemagne jusqu'à la signature de la paix. De plus, organiser le retour au foyer de plus de 4 millions d'appelés nécessite la mise en place d'infrastructures et d'une procédure de démobilisation. Si d'autres pays libèrent les troupes par régiment, la France choisit de donner la priorité à l'ancienneté. Le retour à la vie civile s'effectue donc par classe, en commençant par les classes 1887 à 1889 dès novembre.

Cependant, ce système a un inconvénient majeur : en 1918 plus aucun régiment n'est composé d'hommes d'une même classe. Il faut donc réorganiser en permanence les unités, à chaque libération de classe, parfois pour quelques mois seulement. De plus, en avril 1919, l'Allemagne ne cache pas ses réticences à signer le traité de paix qui lui est soumis. La démobilisation est stoppée et une intervention militaire envisagée. En juillet 1919, le processus reprend jusqu'au décret de démobilisation générale du 14 octobre 1919.

Les premières « compensations » ne sont pas à la hauteur des attentes des poilus : pas de cérémonie officielle, un costume mal taillé (ou 52 francs si les hommes le refusent) et pour couronner le tout l'administration fiscale leur réclame des arriérés d'impôts... Heureusement, dès mars 1919, les choses vont un peu s'améliorer avec le versement d'une prime de démobilisation égale à 250 fr plus 20 fr par mois de présence au front, ainsi que la mise en application de la loi sur les pensions aux invalides de guerre ou aux familles des décédés. Des cérémonies ont également lieu à partir de la signature du traité de Versailles (28 juin 1919) pour accueillir les régiments. Enfin, des décorations et objets commémoratifs sont également distribués aux poilus ou, le cas échéant, à leurs veuves et ayants-droits (médailles commémorative de la Grande guerre, casque du souvenir...).

Malgré la loi de 1918 obligeant les entreprises à rebaucher leurs anciens ouvriers ou employés, beaucoup de soldats ne parviennent pas à se réinsérer sur le marché du travail. Ainsi, à la mairie de Langres, l'administration militaire crée un bureau de renseignements afin de faciliter le placement des démobilisés. Les structures susceptibles d'embaucher sont invitées à venir s'inscrire (En Avant du 29 janvier 1919). Dès le mois de février, la section de Langres de la Ligue Française propose également d'aider au placement des démobilisés, en faisant jouer son réseau pour trouver des postes à occuper. Un tableau répertoriant les offres à destination des démobilisés sans travail est affiché à l'Hôtel de ville. Le 11 octobre 1919, alors que la démobilisation touche à son terme, le bureau de placement des démobilisés est déménagé au Bureau de la Place. Certains commerçants, absents depuis de longs mois voire plusieurs années pour certains, signalent leur retour par voie de presse afin de retrouver leur clientèle.



Dessin humoristique intitulé "Démobilisation" 1919 ? Hervé Baille. Bnf.

- Tu as vu que la Chambre a déclaré insaisissable la prime des démobilisés.  
- Insaisissable ? J'te crois : on ne parvient pas à la toucher.

Hervé Baille (1896-1974), dessinateur humoristique mobilisé, rend compte dans ce dessin des difficultés administratives rencontrées par les poilus au moment de toucher leur prime de démobilisation.

# Laissez-vous conter 14-18 : Langres en guerre 2014-2018



Réunion d'anciens combattants à Chaumont. 1922. Coll. M. Schneider.

## L'union fait la force

Au niveau national, les poilus se regroupent en comités ou en amicales, afin de prendre en considération les difficultés auxquelles ils doivent faire face au moment de leur retour à la vie civile. Des initiatives locales voient le jour.

Le 29 août 1919, la première association d'anciens combattants Langroise est annoncée dans la presse. A l'origine de sa création, deux rédacteurs en chef : Alcide Gauthrot de l'Echo des Travailleurs et Henri Carbillet de La Haute-Marne Nouvelle. Ils envisagent de l'appeler Association fraternelle des Anciens combattants de la Grande guerre et d'en faire « UNE ŒUVRE MORALE DE SOLIDARITÉ SANS PRÉCÉDENT AUCUN. » (La Haute-Marne Nouvelle du 29 août 1919) La nouvelle se répand comme une traînée de poudre et, le dimanche 19 octobre, l'assemblée générale présidant à la création de l'Union des Combattants de l'Arrondissement de Langres se tient en salle des adjudications de l'Hôtel de Ville de Langres.

Le vivier de l'association se compose d'anciens combattants « AYANT TOUCHÉ AU MOINS UNE PRIME MENSUELLE DE VINGT FRANCS OU L'INDEMNITÉ DE TRANCHÉE OU DE COMBAT » mais aussi de veuves et orphelins des morts pour la France. Dans un souci d'apaisement, « TOUTE DISCUSSION RELIGIEUSE OU POLITIQUE DE PARTI EST INTERDITE AU SEIN DE L'UNION. » (La Haute-Marne Nouvelle du 22 octobre 1919) Rapidement, l'association obtient pour ses adhérents des avantages : réduction de 5 % à 10 % chez certains commerçants de Langres. Le 26 janvier 1920, une réunion entérine la constitution définitive de la section de Langres et l'organisation d'un banquet fraternel. Ce dernier se déroule le 21 mars pendant la journée de « La Fête du Souvenir des anciens combattants langrois ». La matinée est consacrée à un dépôt de gerbes sur les tombes des morts de la grande guerre au cimetière communal suivi d'une messe à la cathédrale. Le banquet, organisé « DANS LES VASTES SALONS DE L'HÔTEL DE LA POSTE », est animé par la musique du 21<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie. A la fin du banquet, l'ensemble des participants fait la tournée des sept cafés tenus par des anciens combattants avant d'entamer un bal à l'Hôtel de la Poste qui prit fin à 4 heures du matin. (La Haute-Marne Nouvelle du 24 mars 1920).

## Reconstruire le pays

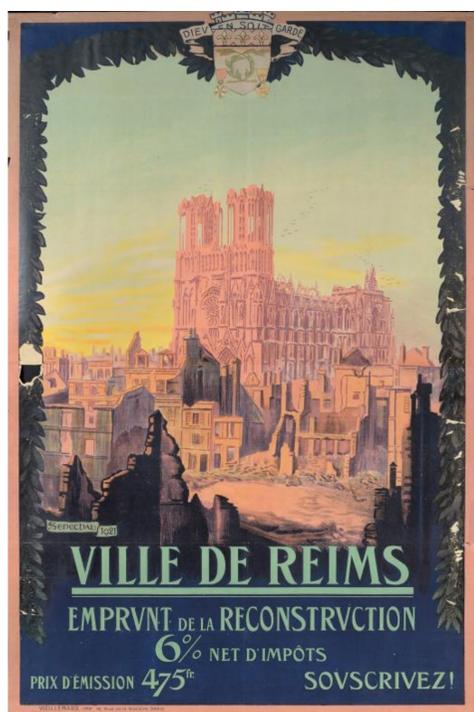
Si la France sort victorieuse du conflit, elle est en réalité la grande perdante. Le front se situait sur son territoire et les régions qui ont enduré les combats ont subi des dégâts profonds. Dans le nord-est, certaines villes sont ravagées (Arras, Reims, Amiens par exemple) et les terres où se sont déroulées les batailles sont devenues impropres à la culture.

Dès 1919, par voie de presse, l'Ingénieur des Ponts et Chaussées de Chaumont relaie des offres à l'attention des entrepreneurs pour les régions libérées. La Haute-Marne Nouvelle du 19 janvier lance un appel d'offres pour la construction de « 12 000 TABLES BANCS SCOLAIRES EN 20 LOTS DE 600 » tandis que le numéro du 2 février demande la « FABRICATION IMMÉDIATE D'UNE FOURNITURE DE ROBINETS DESTINÉS AUX IMMEUBLES À RECONSTRUIRE DANS LES RÉGIONS LIBÉRÉES » s'élevant à 306 lots de 1 000 robinets. Afin de financer les travaux, un grand emprunt de la reconstruction est lancé en 1920.

Pour accélérer le relèvement de certaines communes, l'Union des Grandes Associations Françaises, présidée par l'ancien Président de la République Raymond Poincaré, lance un grand mouvement d'adoption des communes sinistrées. Le conseil municipal de Langres se voit sollicité afin d'apporter une aide financière à 20 communes des Vosges adoptées par le département de la Haute-Marne. Le conseil vote une subvention de 200 Fr. et propose l'organisation d'une fête de bienfaisance dont les bénéfices viendront compléter la subvention. (Délibérations du Conseil Municipal du 14 mars 1921).

Affiche de l'emprunt de la Reconstruction lancé par la Ville de Reims  
1921, Coll. Musées de Langres.

En application de la loi du 31 décembre 1920, et pour avancer des fonds dans l'attente du règlement des dommages de guerre, la commune de Reims fait au nom des sinistrés un emprunt de 120 millions de francs à 6% d'intérêt.



# Laissez-vous conter 14-18 : Langres en guerre



Bulletin d'amicale d'anciens combattants. Juillet 1929. Coll. particulière.  
En 1915, le 21<sup>e</sup> RI participe à la bataille de Notre-Dame de Lorette, représentée sur la couverture de ce bulletin édité 14 ans après.

## Le retour des braves

La fin de la guerre marque également le retour des régiments dans leur ville de garnison. A Langres, l'arrivée du 21<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie, parti depuis 1914, est annoncée dans la presse par un communiqué municipal du 10 mars 1919 invitant la population à pavoiser et acclamer les soldats. Le 14 mars, le journal rend compte de la fête : « EN PEU DE TEMPS, LA VILLE, SURTOUT SUR LE PARCOURS QUE DEVAIT SUIVRE LE 21<sup>E</sup> DE RETOUR À LANGRES, PRENAIT UN AIR DE FÊTE ET TOUTES LES FENÊTRES SE GARNISSAIENT DE DRAPEAUX. LA MUNICIPALITÉ, EN DEHORS DES BÂTIMENTS DE LA VILLE, FAISAIT PLACER DES FAISCEAUX DE DRAPEAUX DANS LES PRINCIPALES RUES ET PLUSIEURS BANDEROLES PORTANT NOTAMMENT LES INSCRIPTIONS SUIVANTES : LANGRES À SON RÉGIMENT. VIVE LE 21<sup>E</sup> ! GLOIRE AUX VAINQUEURS. » (En Avant du 12 mars 1919)

Les premiers soldats arrivent dans la soirée du 12 mars à Langres. La population se masse sur la place de l'Hôtel de Ville et sur le rempart au dessus de la porte par où vont rentrer les soldats. Accueillis aux cris de « Vive le 21<sup>e</sup> ! Vivent les poilus ! », les soldats défilent ensuite à travers les rues. L'arrivée d'un deuxième groupe de soldats, à 3 heures du matin, est également fêtée.

Le lendemain, un punch est offert à l'Hôtel de Ville aux autorités civiles et militaires françaises et alliées. Sur le trajet depuis les casernes, la musique du Régiment est suivie par une foule nombreuse et, à son arrivée à l'Hôtel de Ville, la place est noire de monde. La réception se fait en petit comité dans la mairie où les discours se succèdent. En guise de cadeau de bienvenue « LE CONSEIL MUNICIPAL, POUR RECEVOIR DIGNEMENT ET COMME IL LE MÉRITAIT SON VAILLANT RÉGIMENT, LE 21<sup>E</sup>, AVAIT DÉCIDÉ QU'UN DEMI-LITRE DE « PINARD » SERAIT DONNÉ À CHAQUE SOLDAT AU COMPTE DE LA VILLE. » (En Avant du 16 mars 1919)

Le vendredi 14 mars, le régiment se fend à nouveau d'un défilé couronné de succès dans les rues de la ville, et une retraite aux flambeaux en l'honneur des soldats du 21<sup>e</sup> RI est prévue le dimanche 16 mars. Les morts pour la Patrie du régiment ne sont pas oubliés dans les discours, ni dans les actes. Le dimanche 30 mars, une cérémonie religieuse à la cathédrale est organisée « PAR LES COMITÉS LANGROIS DE L'ASSOCIATION DES DAMES FRANÇAISES ET DE SECOURS AUX BLESSÉS MILITAIRES À L'INTENTION DES SOLDATS DE NOS RÉGIMENTS, 21<sup>E</sup>, 221<sup>E</sup> ET 51<sup>E</sup> TERRITORIAL, ET DE TOUS LES ENFANTS DE NOTRE VILLE TOMBÉS AU CHAMP D'HONNEUR. »

Peu à peu le 21<sup>e</sup> RI reprend sa place dans la vie quotidienne de la cité et les concerts militaires, jusqu'ici assurés par les orchestres américains, sont à nouveau donnés par la musique du 21<sup>e</sup>. Malheureusement, comme dans tous les régiments en cours de démobilisation, les orchestres tendent à disparaître au rythme des libérations de classes. Ainsi, en août 1919, les Langrois s'étonnent-ils de ne plus entendre les concerts donnés par le régiment. Le journaliste conclut : « ATTENDONS LA CLASSE 20. ELLE NOUS AMÈNERA SANS DOUTE DES MUSICIENS. » (La Haute-Marne Nouvelle du 24 août 1919)

Mais les Langrois vont encore devoir se passer de leur régiment. En effet, peu avant les cérémonies du 14 juillet 1919, alors que la population se réjouit de pouvoir à nouveau montrer son attachement au 21<sup>e</sup> RI, ce dernier reçoit l'ordre de se rendre à Paris pour le grand défilé sur les Champs-Élysées. C'est l'occasion pour le journaliste de La Haute-Marne Nouvelle de soulever une inquiétude qui se propage dans toute la ville : le 21<sup>e</sup> de ligne ne reviendrait plus à Langres. Un démenti est donné par le député Edouard Dessein qui obtient la confirmation selon laquelle le 21<sup>e</sup> RI reste en garnison à Langres.

Rapidement, une autre rumeur se répand : le régiment sera coupé en deux. Deux bataillons seront casernés à Turenne, le troisième sera dispersé entre Chaumont (avec l'état-major), Gray et Jonchery. Là encore un démenti est publié dans la presse et le retour du régiment est effectif le 7 août 1919. Une partie du régiment ira toutefois à Chaumont. Langres restera officiellement la ville de garnison du 21<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie jusqu'à sa dissolution en 1963.



Carte postale de l'entrée des casernes  
Années 1920 ? Coll. particulière.

Cette carte postale montre l'entrée de la place d'Armes prise après la Grande Guerre. Les soldats portent l'uniforme bleu horizon et le casque Adrian, tandis que les installations téléphoniques sur les casernes témoignent de la modernisation opérée pendant le conflit.



Prisonniers de guerre russes libérés, en transit par Longwy, prenant un repas préparé par les 11<sup>e</sup> régiment américain d'infanterie. 30 novembre 1918. Signal Corps, National Archives USA. Après l'Armistice, les prisonniers des camps allemands situés sur le sol français sont libérés. Parmi eux, de nombreuses nationalités, dont des Russes, vont attendre leur rapatriement dans leur pays.

## Langres terre d'accueil ?

Au mois de juillet 1919, des soldats russes sont de passage à Langres. Visiblement peu renseignés sur les raisons de leur présence en ville, ces derniers sont bientôt suivis de plusieurs de leurs compatriotes. La Haute-Marne Nouvelle du 3 septembre 1919 reproduit une note de l'autorité militaire annonçant l'arrivée de 1 500 prisonniers russes dans la place de Langres. Capturés par l'armée allemande, ils ont été libérés à la fin de la guerre et, n'ayant pu être rapatriés, se sont rassemblés dans la forêt de Compiègne. 500 d'entre-eux sont envoyés au fort de Plesnoy pour y être logés.

L'accueil qui leur fut réservé était plutôt musclé. En effet, dans le même numéro de La Haute-Marne Nouvelle, sous le titre « **ENTÈTEMENT RUSSE** », un entrefilet décrit leur arrivée : « COMME ILS REFUSAIENT D'ENTRER DANS LE FORT, DES GENDARMES ET 40 HOMMES DU 21<sup>E</sup> FURENT ENVOYÉS SUR LES LIEUX. DEUX MITRAILLEUSES AYANT CRÉPITÉ ET M. LE GÉNÉRAL GOUVERNEUR DE LANGRES N'AYANT PU SE FAIRE OBÉIR, CES RUSSES RÉCALCITRANTS FURENT RÉPARTIS EN PETITS PAQUETS. DEUX DE CES PAQUETS ÉTAIENT ENFIN INTRODUITS DANS LE FORT, VERS 6 HEURES DU SOIR. LES AUTRES GROUPES S'ÉTANT À NOUVEAU MÊLÉS, ON AURAIT – D'APRÈS NOTRE CORRESPONDANT – RECOURU À LA TRIQUE QUI AURAIT DÉCIDÉ LES RUSSES À ENTRER. »

L'autorité militaire prévient que « REFUSER TOUTE LIBERTÉ À CES HOMMES-LÀ EUT CONSTITUÉ UNE IMPRUDENCE, APRÈS L'EXTRÊME LIBERTÉ DONT ILS AVAIENT JOUI JUSQU'ICI. C'EST AINSI QU'À L'AVENIR, VINGT RUSSES PAR FORT, MUNIS D'UNE PERMISSION ÉCRITE, SORTIRONT TOUS LES JOURS DE LEUR FORT. » Afin de désamorcer toute crise avec la population locale, la note précise que « LE MOUJIK RUSSE EST DOUX, TRAVAILLEUR MOYEN ET CHAPARDEUR PARCE QUE LA PROPRIÉTÉ INDIVIDUELLE NE LUI A ÉTÉ ACCORDÉE QU'À LA RÉVOLUTION DE 1905. » L'objectif avoué est de « REMETTRE PEU À PEU CES GENS-LÀ DANS L'HABITUDE DU TRAVAIL ET, PAR CE PROCÉDÉ ET PAR D'AUTRES ILS SERONT AVANT PEU DIGNES DE LEUR LIBERTÉ, EN APPLIQUANT CETTE LIBERTÉ AU TRAVAIL. » Liberté toute relative puisqu'ils ne doivent pas quitter le territoire, comme l'a appris à ses dépens l'un d'entre-eux arrêté à la gare en possession d'un billet pour Dijon...

Quelques jours plus tard, une partie des prisonniers est affectée à la manutention mais refuse de se mettre au travail. Ils revendiquent un rapatriement dans leur pays ou un hébergement sans compensation. Deux d'entre-eux participent toutefois à de menus travaux de corvée. Rapidement, un tri est effectué dans les

effectifs entre ceux qui coopèrent et qui sont hébergés à la citadelle avec les troupes françaises, et les « BOLCHEVIKS QUI, PARAÎT-IL, NE SE DISTINGUENT PAS PAR L'AMÉNITÉ DE LEUR CARACTÈRE. ILS SONT D'AILLEURS TRÈS DURS POUR CEUX DE LEURS COMPATRIOTES QUI RÉPUGNENT À ACCEPTER LEURS THÉORIES OUTRANCIÈRES. » (La Haute-Marne Nouvelle du 1er octobre).

L'année 1919 s'achève sur fond d'élections. Au mois de novembre, l'Assemblée Nationale bascule à droite avec la « Chambre Bleu Horizon » composée de nombreux députés anciens combattants. Le député Edouard Dessein (réélu) fait partie de cette majorité. Les élections municipales, organisées fin novembre et début décembre, confirment cette tendance après la victoire de la liste menée par Arthur Maranget, proche de Dessein. Maranget est également élu sénateur en 1920. Cette nouvelle municipalité ne découvre pas la situation désastreuse de la ville après guerre. En effet, un grand nombre d'élus faisait partie de l'opposition pendant le conflit. Cependant, les premières mesures ne semblent pas au niveau du défi qui attend la ville dans l'entre-deux guerres : renforcement des contrôles aux octrois, remise en état de l'adduction d'eau et lutte contre la présence de véhicules dans la ville. Ces premières décisions, à visées populaires, amélioreront rapidement le quotidien des Langrois mais ne participeront évidemment pas au relèvement de la cité. Le déclin économique, démographique et la régression sociale se poursuivront jusqu'à la seconde guerre mondiale.



Arthur Maranget.

Collection Ville de Langres. Avocat au barreau de Langres en 1891, Arthur Maranget hérite d'une situation désastreuse à la fin de la guerre. Il démissionne de son mandat de premier magistrat en 1924 et ne sollicite pas le renouvellement de son mandat sénatorial obtenu en 1920. Il met alors un terme à sa carrière politique.

# Laissez-vous conter 14-18 : Langres en guerre

2018

